

SMEG. C'est **branché** pour vingt ans

La Société Monégasque de l'Electricité et du Gaz (SMEG), a vu sa concession renouvelée pour une durée de vingt ans sur la Principauté de Monaco.

Au cœur des objectifs recherchés par le Gouvernement monégasque dans ce renouvellement de concession : la poursuite de l'amélioration de la qualité de service, la sécurité d'approvisionnement en énergie et une contribution active de la SMEG à la politique environnementale de l'Etat. Au travers le volet environnemental de cette convention, la SMEG s'engage aux côtés de la Principauté dans une politique énergétique durable avec, par exemple, la mise en place d'un suivi des modes de consommations, des diagnostics sur la maîtrise des énergies. Parmi les outils qui seront mis en œuvre, citons le déploiement d'une

infrastructure de comptage intelligent (smart meters) pour l'ensemble des consommateurs de la Principauté. La SMEG s'engage également au rachat d'électricité d'origine renouvelable produite à Monaco et au développement d'une communication portant sur les économies d'énergie et l'efficacité énergétique. Enfin, la création d'un Fonds de développement durable alimenté par la SMEG et contrôlé par l'Etat permettra de contribuer au financement des actions en faveur : de la maîtrise de la demande d'énergie (MDE), du développement des énergies renouvelables et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre.



La SMEG dispose d'une flotte de véhicules électriques qu'elle a présentée en 2009 lors du Salon Ever Monaco